

QUEL EST LE RÔLE D'UN DÉPUTÉ ?

Le rôle du député : être au service des citoyens

Un député représente ses citoyens à l'Assemblée nationale, vote et délibère sur les projets de loi, les motions et les dépenses publiques. De plus, son statut lui attribue le pouvoir de tenir le gouvernement responsable de ses actes et décisions. Il joue aussi un rôle de médiateur pour aider leurs citoyens à résoudre leurs problèmes avec le gouvernement. Bien entendu, le député sert également le parti politique auquel il appartient. Finalement, les députés sont généralement tenus de siéger sur une commission parlementaire permanente à l'Assemblée nationale.

Pour sa part, René Gauvreau est porte-parole pour le Parti Québécois en matière de protection de la jeunesse et siège sur la Commission de la santé et des services sociaux, la commission exigeant le plus de séances à l'Assemblée nationale. Il fait également partie de la mission santé pour les régions de Laval, du Nunavik et des Laurentides. En dépit des dossiers nationaux qui ont été confiés à M. Gauvreau, ce dernier insiste sur la priorité qu'il accorde aux dossiers de sa circonscription. À cet effet, René Gauvreau affirme: «Bien que je mesure l'importance de mes mandats nationaux ou régionaux, je conserve toujours à l'esprit que mes citoyens et leurs préoccupations doivent primer sur n'importe quoi d'autre. Ces citoyens m'ont fait confiance en 2008 et il est de mon devoir de travailler pour eux et de défendre leurs intérêts.» M. Gauvreau poursuit en invitant les citoyens à communiquer régulièrement avec lui via son site Web www.renegauvreau.org et tient aussi à souligner qu'il répond personnellement à chacun des citoyens lui écrivant. «Ce lien direct entre le citoyen et député est un privilège pour moi, c'est donc pour cette raison que j'y mets autant de temps et de sérieux», de souligner René Gauvreau.

Un député est aussi au service de ses citoyens corporatifs et un des moyens d'encourager le dynamisme économique d'une région est d'établir la construction d'un réseau entre le député et les entreprises. «Souvent, des entreprises doivent faire affaire avec d'autres pour acquérir de la marchandise ou des services, il m'est donc arrivé à de nombreuses reprises de référer des propriétaires d'entreprises à d'autres de la région. Je mets donc en relation ces deux entrepreneurs. De ce fait, c'est une manière d'encourager l'achat local et de participer au développement économique d'ici», dit le député de Groulx.

Comment se traduisent les activités d'un député au quotidien ?

D'une part, la première tâche du député se situe

au niveau législatif. Le député de Groulx analyse au quotidien des projets de loi, fait la lecture de mémoires présentés par divers groupes ou citoyens, participe aux consultations publiques (commissions parlementaires), étudie et amende les projets de loi en vue de les améliorer. «C'est un travail qui demande la plus grande rigueur. Il importe de participer avec une grande diligence à ce processus législatif puisque les lois influencent directement la vie des citoyens du Québec», de nous dire René Gauvreau.

De plus, le député de Groulx doit prendre part aux différents débats à l'Assemblée nationale, dont la fameuse période de questions. À cet effet, le député nous confie «qu'il ne s'agit pas du tout du moment que je préfère dans mon travail de député. Majoritairement, ce sont ces débats que l'on présente dans les médias comme s'ils représentaient l'essentiel de notre travail. Or, les périodes de question ne représentent qu'à peine 2h15 de travail dans l'ensemble de notre semaine.»

Et dans la circonscription, qu'est-ce qui occupe René Gauvreau ?

Ce qui occupe la majorité du temps de M. Gauvreau et de son équipe, ce sont les «cas de comté». En effet, la première mission d'un bureau de comté est de fournir de l'aide d'urgence aux citoyens du comté. «Que ce soit des problèmes concernant l'aide sociale, Hydro-Québec, l'éducation, le transport, l'aide financière aux études, l'assurance-maladie, la Régie du logement, la Régie des rentes, Revenu Québec, la CSST, la SAAQ ou bien d'autres encore, mon équipe et moi travaillons à trouver des solutions concrètes à leurs problèmes.» De plus, le député insiste auprès des citoyens à sentir bien à l'aise de le consulter sur divers problèmes ou questionnements. «Je vous le rappelle, j'ai été élu pour être à votre service, n'hésitez pas!», de dire le député aux citoyens de Groulx.

En outre, le député doit prendre part aux différentes activités de son comté, assister à des conseils d'administration, organiser des

événements et mettre sur pied des projets pour le bénéfice des citoyens, faire des rencontres avec les divers organismes, faire des visites d'entreprises et de groupes sociaux, bref faire de la représentation pour être en mesure de connaître tous les acteurs de la circonscription de Groulx. D'ailleurs, M. Gauvreau tient à souligner qu'il voudrait bien être présent à chacune des représentations dans le comté. Or, compte tenu de son horaire très chargé, il doit souvent faire appel à ses attachés politiques, Jean Paquette, Frédéric Morier et Jessie Poulette, pour le remplacer.

Finalement, M. Gauvreau résume ainsi une partie de son travail : «Non seulement s'agit-il d'être au service de tous les citoyens de Groulx, mais également de supporter le développement de la région, tant sur le plan économique, que social et communautaire.»

Mot de la fin

En conclusion, le député de Groulx tient à exprimer sa vision de la politique. «Non seulement mon travail se résume en partie à ce qui a été dit au préalable, mais il s'agit également de faire aimer la politique aux citoyens, de leur faire aimer leur quotidien. En réalité, tout est politique. Après plus de 35 ans de vie communautaire, je conserve toujours une part d'idéalisme. Si je ne peux pas changer le monde, je peux au moins faire en sorte d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Groulx. Ça peut faire peur d'avoir autant de responsabilités, de constater aussi les limites possibles dans le domaine politique, mais, dans mon cas, ça me donne la volonté de faire des changements pour le mieux!».



RENÉ GAUVREAU,
DÉPUTÉ DE GROULX

Bureau de circonscription:
96, rue Turgeon, Bureau 103
Sainte-Thérèse, (Québec) J7E 3H9
T: 450.430.7890 / F: 450.430.4587
www.renegauvreau.org